

20200304-9

Délibération du Conseil d'administration de l'établissement public

Paris Musées

Séance du 4 mars 2020

Objet : Convention entre Paris Musées et le Musée des Beaux-arts de Bilbao, Espagne, relative à l'organisation de l'exposition « *Back Side / Dos à la mode* », présentée au Musée des Beaux-arts de Bilbao, Espagne, du 10 juin au 12 octobre 2020

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu la délibération du Conseil de Paris SG-153/DAC-506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : Le Président du Conseil d'administration est autorisé à signer une convention liant le Musée des Beaux-arts de Bilbao à l'établissement public Paris Musées pour l'organisation de l'exposition « *Back Side / Dos à la mode* », présentée au Musée des Beaux-arts de Bilbao, Espagne, du 10 juin au 12 octobre 2020.

Article 2 : La recette totale, soit soixante-cinq mille euros (65 000 euros), sera inscrite au budget de l'établissement public Paris Musées, au titre de l'exercice 2020.

Par délégation, la Directrice générale

Delphine LÉVY